



## **Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire du 24 juin 2014**

Messieurs les Actionnaires de la société **ENNAKL AUTOMOBILES S.A** sont Invités à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra **le Mardi 24 Juin 2014 à 10h00 au siège de AMEN BANK** sis à Tunis Avenue Mohammed V -. 1002 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1. Examen du rapport du conseil d'administration et des états financiers pour l'exercice 2013.**
- 2. Lecture du rapport général et du rapport spécial des commissaires aux comptes relatifs aux états financiers clos au 31/12/2013**
- 3. Approbation des conventions réglementées prévues par les dispositions des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.**
- 4. Approbation des états financiers individuels, consolidés et IFRS arrêtés au 31/12/2013.**
- 5. Quitus aux administrateurs pour leur gestion de l'année 2013.**
- 6. Affectation du résultat de l'exercice 2013.**
- 7. Fixation du montant des jetons de présence à allouer aux membres du conseil d'administration au titre des exercices 2014 et 2015.**
- 8. Ratification de la Nomination d'Administrateur.**
- 9. Fixation de la rémunération des membres du comité permanent d'audit au titre de l'exercice 2014.**
- 10. Information concernant les déclarations de fonction conformément aux articles 192 et 209 du Code Des Sociétés Commerciales.**

Conformément aux dispositions des statuts de la société, l'Assemblée Générale se compose de l'universalité des actionnaires.

Les Actionnaires peuvent assister à l'Assemblée ou se faire représenter par un autre actionnaire au moyen d'un mandat spécial qui sera déposé au siège social de la société.

Les documents destinés à cette Assemblée seront tenus à la disposition des actionnaires au siège de la société dans les délais réglementaires.

**Le Président du Conseil d'Administration**